



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
lundi 12 mai 2025

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault Andréa Salomon (s)	041-Des Perséides	ABSENT	218-École sec. Saint-Edmond	Hélène Côté
002-Armand-Racicot	Jean-François Caisse (s)	042-Monseigneur-Forget	ABSENT	240-Éi Lucille-Teasdale	Solomon Squire
003-Des Mille-Fleurs	Alexandre Castonguay	043-Paul-Chagnon	ABSENT	271-Éc. sec. de l'Agora	Sébastien McKenzie-Faucher
004-Des Quatre-Saisons	ABSENT	044-Paul-De Maricourt	ABSENT	275-André-Laurendeau	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	Chantal Bélisle	045-Pierre-D'Iberville	Guy Clotaire Nana	276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier
006-Carillon	Inès Lawson	046-Pierre-Laporte	ABSENT	278-Gérard-Filion	Ralph St Louis
007-Charles-Bruneau	ABSENT	048-Préville	Dominique Edwards (s)	280-Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
008-Charles-LeMoynes	Pascale Fouquet (s)	049-Rabeau	Annie Campbell (s)	284-Mgr.A.-M.-Parent	Nicola Grenon
009-Claude-Lafortune	Nicola Grenon	050-Saint-Joseph	ABSENT	287-Saint-Jean-Baptiste	ABSENT
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	052-Saint-Romain	ABSENT	Représentante CCEHDAA	Johanne Daudier Sophia Kaméni (s)
013-De Maricourt	ABSENT	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT	Personnel	
014-De Normandie	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	AUCUN	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
015 - Maurice-L.-Duplessis	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	Chin Hsia Lei	Autres participants	
016-Des Saints-Anges	ABSENT	058-Saint-Laurent	ABSENT	Direction générale adjointe	Marjorie Noël
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau Wael Bousselmi (s)	059-Marcelle-Gauvreau	Mina Souras (s)	Autres participants du CSSMV	Voir au point 4.
020-Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	060-Du Tournesol	ABSENT		
021-Gaétan-Boucher	Christele Ngassa	063-Des Petits Explorateurs	Marc Lafortune		
022-Gentilly-Boisé des Lutins	ABSENT	064-Des Semis	ABSENT		
023-George-Étienne- Cartier	ABSENT	071-Tourterelle	Vincent Lemieux		
024-Georges-P.-Vanier	ABSENT	076-École Mille-Sports	ABSENT		
025-Guillaume-Vignal	Marianne Csukassy	079-Éi du Vieux- Longueuil	Jean-François Morin		
026-De la Rose-des-Vents	ABSENT	086-École du Vieux- Greenfield Park	ABSENT		
027-Hubert-Perron	Fayez Awad	099-Marcelle-Robidoux	ABSENT		
028-Du Jardin-Bienville	ABSENT	100-Parc des Glaïeux	Atish Wozageer		
030-Joseph-De Sérigny	ABSENT	110-Saint-Jude	AUCUN		
031-Éi de Greenfield Park	Wael Bousselmi	165-Bel-Essor	ABSENT		
032--De La Mosaïque	ABSENT	168-École spec.des Remparts	AUCUN		
033-Lajeunesse	ABSENT	169-Jacques-Ouellette	ABSENT		
035-Laurent-Benoît	ABSENT	193-Éc. rég. du Vent- Nouv.	Nicolas Brosseau		
037-De l'Avenue-Gervais	ABSENT				
038-Lionel-Groulx	Catherine Fraser				
039-Marie-Victorin (Brossard)	Évelyne Rosso				
040-Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT				

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 16 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux participants. Il profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs vœux à toutes les mères du CP à l'occasion de la Fête des mères qui se déroulait hier. Il souligne enfin la tenue de la Semaine québécoise de la garde scolaire qui commence aujourd'hui.

M. Wael Bousselmi termine le mot de bienvenue avec une citation de Napoléon Bonaparte : « L'avenir d'un enfant est l'œuvre de sa mère. » et une de Montessori : « Mères, pères, politiciens : tous doivent s'unir dans leur respect et leur aide pour ce travail délicat de formation, que le petit enfant poursuit dans la profondeur d'un mystère psychologique profond, sous la tutelle d'un guide intérieur. C'est le nouvel espoir lumineux pour l'humanité. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20250512-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Johanne Daudier et appuyée par M. Wael Bousselmi, sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

4.1 CRITÈRES DE DISTRIBUTION DU RELIQUAT

L'avocate du Service du secrétariat général, affaires corporatives et communications, M^e Geneviève St-George présente les critères de distribution du reliquat, qui représente 619 000 \$.

Le représentant de l'École internationale de Greenfield Park demande d'où provient cette somme de 619 000 \$ et pourquoi elle ne servirait pas à soutenir les parents dans les besoins, indépendamment de l'IMSE de l'école. On lui répond qu'une part de la somme provient de parents qui ont renoncé à leurs droits mais que d'autre part, dans un recours collectif, il est impossible, pour diverses raisons, de rejoindre tous les parents visés par les années x-y. Environ 90 % des gens ont été rejoints. L'objectif de ces distributions n'est pas de rembourser les CSS mais bien pour aider les parents sous forme de « crédit » c'est pourquoi ce sera aux écoles de déterminer les critères. Les 619 000 \$ seront répartis dans toutes les écoles, primaires et secondaires. Les sommes peuvent varier de 600 \$ pour les écoles à petit indice comparativement à 25 000 \$ pour une école avec IMSE 10.

La représentante du CCSEHDAA demande si les commentaires émis ont changé les critères. Les suggestions émises lors des différentes consultations ont effectivement permis d'ajuster certaines données.

Le représentant de l'école Adrien-Gamache demande pourquoi est-ce l'IMSE qui est utilisé plutôt que le SFR (seuil de faible revenu). On lui répond qu'au niveau des lois, c'est l'IMSE qui est utilisé. Cet indice est aussi plus précis au niveau des financements.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS SUR LES CONSULTATIONS EN COURS

Les représentants n'ont pas soulevé de question sur les consultations en cours.

5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Avant de poursuivre en rafale avec les questions reçues d'avance, M^{me} Noël profite de son tour de parole pour partager quelques éléments. Premièrement, elle souhaite une bonne semaine de la garde scolaire aux membres du personnel des services de grade qui contribuent maintenant à l'intérieur de l'horaire scolaire avec les aides à la classe.

Elle souligne ensuite l'excellente performance des participants du CSSMV aux 17^e Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui se sont déroulées à Québec la semaine dernière. Des 15 candidats du CSSMV, sept en sont sortis médaillés et deux avec des mentions d'excellence. Des sept médaillés, trois participants se rendront en Régina du 28 au 30 mai pour les Olympiades canadiennes (1 en coiffure et 2 en cuisine).

Et finalement, elle félicite tous les participants du KM Marie-Victorin qui s'est tenu la semaine dernière et pour lequel on a compté plus de 7 000 inscriptions!

Calendriers scolaires

Les parents souhaiteraient avoir plus d'informations sur les calendriers scolaires (inscription aux PPP, visites au secondaire, portes ouverts, etc.). La suggestion est prise en notes pour la prochaine mouture. La direction général veut aussi travailler un texte à insérer dans les infoparents locaux de chaque école et dans le *Bulletin* du comité de parents.

Interdiction du cellulaire

En date d'aujourd'hui, pourriez-vous nous indiquer les effets concrets dans nos écoles des mesures annoncées par le ministre quant au vouvoiement et à l'interdiction des cellulaire?

Il s'agit d'une directive ministérielle, et non un encadrement ni une politique, qui n'est pas arrivée encore. Les CSS doivent donc attendre les écrits. Des écoles interdisent déjà le cellulaire et tout se passe bien. La direction générale utilisera sans aucun doute les éléments qui fonctionne déjà très bien comme des expériences pour accompagner les établissements.

Quant au vouvoiement, il s'agit d'un règlement. Il y aura 45 jours de consultation pour ensuite permettre une marge de manœuvre aux CSS et aux établissements d'inclure ce nouveau règlement dans leur différent mode de vie.

Dossier élève

Dans le cas d'un dossier élève, quand une mesure spécifique est demandée. Combien de temps celle-ci est appelée à rester au dossier de l'élève? Par la suite, quel est le processus qui nous assure que ces informations sont purgées du dossier sans délais supplémentaire?

Il n'y a pas de mécanisme pour retirer des informations après un certain temps. Si question, c'est localement qu'il faut demander.

Réseaux sociaux

Quelle est la politique du CSS sur l'utilisation et le contrôle des appareils informatiques à l'école? Il est venu à notre connaissance que des élèves profitaient de périodes de temps d'ordinateurs de manière libre et en profitaient pour se créer des comptes sur des réseaux sociaux, nommément Facebook, Instagram TikTok et d'autres. (Ce qui, en plus d'autres enjeux de sécurité, représente un enjeu pour les mesures liées à TikTok et les âges d'accès de ces réseaux.)

Les appareils du CSSMV sont protégés mais on ne peut pas restreindre les accès au portail sur le réseau. La nouvelle politique de la sécurité de l'information devra être adoptée au prochain CA.

Collecte de fonds

Serait-il possible de créer un système centralisé pour les multiples besoins de collectes de fonds des écoles: que ce soit pour une activité ponctuelle, une activité OPP ou une collecte de fonds. Ainsi l'école n'aurait qu'à activer une instance du système « pour le projet X » afin que les fonds soient automatiquement dirigés au bon endroit.

Un guide juridique est disponible et de l'accompagnement peut être offert par le secrétariat général et les ressources financières. Le représentant de l'école Du Curé-Lequin souhaiterait que le guide juridique soit distribué dans le prochain courriel de suivi. M^{me} Noël en prend note.

Voyages aux États-Unis

Qu'en est-il des voyages aux États-Unis dans le contexte actuel. Y a-t-il une directive claire? Comment sont protégés nos élèves des actuels enjeux constatés dans les médias?

Il n'y a pas de directive du MÉQ ou du gouvernement, ni même de mise en garde. La direction générale a pris le pouls, entre février et mai, quelques voyages se sont déroulés avec des élèves du secondaire et tous les voyages se sont bien passés.

5.3 AUTRES QUESTIONS

Fondation du CSSMV

Le représentant de l'école Jacques-Rousseau demande si la direction générale a fait la réflexion quant à un suivi sera fait avec le secrétariat général.

Cours de CCQ en PPP 4e secondaire

Le représentant de l'école D'Iberville demande un suivi du cours CCQ en 4^e secondaire.

Formation violence et intimidation pour les parents

Le représentant de l'École internationale de Greenfield Park demande un suivi relativement à une formation qui pourrait être offerte aux parents afin de leur permettre d'aider légalement les enseignants (lorsqu'ils les accompagnent lors des sorties, par exemple), un peu comme celle que reçoivent les entraîneurs. Il n'est pas question pour le moment d'offrir une telle formation aux parents, par contre, la formation sur la violence et l'intimidation sera déployée auprès des parents l'an prochain.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 7 AVRIL 2025

Résolution CP20250512-02

L'adoption du procès-verbal du 7 avril 2025 est proposée par M. Maxime Bargiel et appuyée par M. Mickaël Perreault, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le président rappelle aux représentants d'envoyer une courte vidéo pour la semaine de l'engagement parental.

C'est la dernière chance d'inscrire le nombre d'années des participations parentales, dans la section Membres du site Internet du comité de parents.

C'est aussi la dernière chance d'utiliser le raccourci dans le coin des membres pour inscrire les adresses des représentants et substituts pour les remboursements.

En ce qui concerne les admissions aux PPP des élèves ne rencontrant pas les critères d'admission, le suivi de la direction générale du CSSMV n'a pas été fait encore.

La représentante du CCESHDAА demande si le suivi a été fait avec Mme Picard, relativement à la reconnaissance d'un bénévole. Le président répond qu'un retard s'est produit dans la gestion du dossier du prix argent l'année dernière avec l'école des Quatre-Saisons et qu'une demande a été faite à la FCPQ pour corriger la situation, de laquelle on est toujours en attente d'une réponse.

7. ÉLECTIONS

7.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT, PROCÉDURE D'ÉLECTION ET DESCRIPTION DES POSTES EN ÉLECTION

Trois postes de membres parents sont à renouveler cette année au CA du CSSMV. M. Nicola Grenon explique la procédure d'élection. Il note que, comme il n'y a qu'une candidature pour le district D, M^{me} Gaëlle Goutier sera nommée par acclamation. Il n'y aura donc que deux élections.

Résolution CP20250512-03

Il est proposé par Mme Johanne Daudier et appuyé par M^{me} Chantal Bélisle de nommer M. Nicola Grenon comme président d'élections.

Adopté à l'unanimité

7.2 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Résolution CP20250512-04

M^{me} Sophia Kaméni et M. Nicolas Calderon-Asselin se proposent comme scrutateurs.

Adopté à l'unanimité

7.3 RAPPORT DES VÉRIFICATRICES

Les vérificatrice M^{mes} Marianne Csukassy et Evelyne Rosso confirment que le tableau récapitulatif des candidatures reçues correspond bien aux candidatures soumises.

7.4 SÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AUX DISTRICTS DU CA

Pour le district A

Ont déposé leur candidature :

- Johanne Daudier
- Stéphane Simard

Après le dépouillement des votes, Mme Johanne Daudier est déclarée élue.

Pour le district D

Ont déposé leur candidature :

- Wael Bouselmi
- Nicolas Brosseau, M. Brosseau retire sa candidature
- Atish Woozageer

Après le dépouillement des votes, M. Atish Woozageer est déclaré élu.

Pour le district E

Ont déposé leur candidature :

- Gaëlle Goutier
- Mina Souras. M. Souras n'est pas éligible puisqu'il n'est pas représentant (substitut)

Étant la seule candidate à se présenter pour le district E, M^{me} Gaëlle Goutier est déclarée élue.

7.5 ADOPTION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS (RÉSOLUTION)

Résolution CP20250512-05

CONSIDÉRANT le rapport favorable des vérificatrices M^{mes} Marianne Csukassy et Evelyne Rosso sur le processus de mise en candidature pour les élections du lundi 12 mai 2025;

CONSIDÉRANT les élections s'étant tenues lors de la séance du comité de parents Marie-Victorin du lundi 12 mai 2025;

CONSIDÉRANT que les membres évaluent que le processus s'est déroulé en concordance avec les règles de régie interne du CPMV;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. MAXIME BARGIEL ET APPUYÉ PAR M. FABIEN MARIOU :

QUE soit confirmé le résultat tel que :
Représentant du district A au C.A. : M^{me} Johanne Daudier
Représentant du district D au C.A. : M. Atish Woozageer
Représentant du district E au C.A. : M^{me} Gaëlle Goutier

QUE soient détruits les bulletins de vote

Adopté à l'unanimité

À titre d'information, les membres suivants siégeant au conseil d'administration à titre de parents poursuivent leur mandat à l'Exécutif jusqu'à la fin de leur mandat au conseil d'administration.

Représentant du district B au C.A. : M. Nicola Grenon

Représentant du district C au C.A. : M^{me} Geneviève Lamoureux

7.6 DESTRUCTION DES BULLETIN DE VOTE

Les bulletins de vote seront détruits par M. Calderon.

8. RÉSOLUTIONS

8.1 POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES EHDAA

Résolution CP20250512-06

CONSIDÉRANT la présentation faite par le CSSMV sur la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage lors de la rencontre du comité de parents du 10 mars 2025;

CONSIDÉRANT les commentaires par les membres du comité de parents lors de la plénière du 7 avril 2025;

CONSIDÉRANT les travaux menés par les représentants des parents au CCSEHDAA;

CONSIDÉRANT la mission de nos écoles quant à l'intégration et l'inclusion de tous les élèves ayant un plan d'intervention;

IL EST PROPOSÉ PAR M. WAEL BOUSSELMY ET APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande l'adoption, la mise en place et le déploiement de la politique;

QUE le comité requière de la direction générale et du conseil d'administration du CSSMV qu'ils s'assurent que la version finale de la politique porte attention aux recommandations et préoccupations déjà soulevées par le comité consultatif des services aux élèves handicapés

ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), notamment sur les thématiques suivantes :

- *L'élève au cœur des services : l'adaptation des services éducatifs et l'excellence des services, la communauté éducative partenaire à la réussite de l'élève, l'organisation des services éducatifs au service des besoins de chacun, croire au développement du plein potentiel de chacun et l'harmonisation des services tout au long du parcours.*
- *Orientations : mise en place d'une approche inclusive, miser sur la prévention des difficultés, répartir les ressources avec efficacité et transparence.*
- *Évaluation des élèves: évaluation inclusive et adaptée, dépistage précoce et prévention, processus d'analyse et de mobilisation, approche collaborative et communautaire.*
- *Élaboration des plans d'intervention : continuité des actions, lien avec les objectifs et les contenus, définition des rôles et responsabilités et plan de service individualisé intersectoriel incluant les parents.*
- *Modalités d'intégration: inclusion des élèves, rôle des équipes professionnelles et services d'appui à l'inclusion, collaboration et partage d'informations, pondération des élèves et organisation des groupes.*

QUE

de même, soit portée une attention particulière aux éléments ci-dessous et que des réponses soient présentées aux CCSEHDAA :

- La structure :
 - *Serait-il possible d'inclure un ratio ou un plancher quant aux élèves versus le personnel de soutien comme il en existe un pour les enseignants?*
 - *Pourrions-nous prévoir l'accueil des demandes de classement même dans l'attente d'un diagnostic?*
 - *Pourrions-nous insister sur le développement professionnel des membres du personnel au moyen d'une promotion très active?*
- La participation :
 - *Pourrions-nous inclure à la politique explicitement toutes les étapes auxquelles le parent, s'il le désire, peut être impliqué et limiter celle-ci le moins possible?*
 - *Notamment, pour le dépistage précoce et la prévention, il faut promouvoir davantage de communication avec les parents.*
 - *Pourrions-nous nous assurer que la participation de l'élève est au cœur du processus et qu'il peut s'exprimer à chaque étape malgré la difficulté que cela peut entraîner à l'occasion?*
- L'inclusion et l'accessibilité :
 - *Que pourrions-nous faire quant aux élèves qui vont au service de garde et auxquels on refuse des sorties?*
 - *Que pouvons-nous prévoir en amont afin d'avoir des mécanismes de solution et de recours quant aux situations problématiques soulevées par l'application de la politique?*

Adoptée à l'unanimité

Le représentant de l'École internationale du Vieux-Longueuil tient à ce qu'on spécifie que soient privilégiés les élèves.

8.2 CRITÈRE D'ADMISSION POUR LES ÉLÈVES DE LA 2^E À LA 5^E SECONDAIRE DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE LUCILLE-TEASDALE

Résolution CP20250512-07

CONSIDÉRANT la présentation faite par le CSSMV sur les critères d'admission des élèves de la 2^e à la 5^e secondaire à l'École internationale Lucille-Teasdale lors de la rencontre du comité de parents du 10 mars 2025;

CONSIDÉRANT les commentaires émis par les membres du comité de parents lors de la plénière du 7 avril 2025 et l'ensemble des avis reçus;

CONSIDÉRANT l'article 193.6 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité de parents doit être consulté chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves de la formation générale des jeunes;

CONSIDÉRANT la résolution du comité de parents Marie-Victorin No CP20240415-03 adoptée à l'unanimité lors de la rencontre du 15 avril 2024, entourant la Politique d'admission et de sélection aux projets pédagogiques particuliers;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOHANNE DAUDIER ET APPUYÉ PAR M. SOLOMON SQUIRE :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande l'adoption des critères d'admission pour les élèves de secondaire 2 à 5 à l'École internationale Lucille-Teasdale, tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

8.3 PTRDI

Résolution CP20250512-08

CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 7 avril 2025;

CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV et ce qui a été échangé lors des rencontres du comité de parents du 7 avril et du 12 mai 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} INÈS LAWSON ET APPUYÉ PAR M^{ME} MARIANNE CSUKASSY QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS Marie-Victorin pour les années 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 et la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

8.4 AUTORISATION DE CANDIDATURE DE M. NICOLAS BROUSSEAU AU CA DE LA FCPQ

Résolution CP20250512-09

CONSIDÉRANT l'élection à venir le samedi 31 mai 2025 au CA de la FCPQ;

CONSIDÉRANT que M. Nicolas Brosseau, délégué votant à la FCPQ du comité de parents Marie-Victorin et déjà membre du CA de la FCPQ;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE MME GAËLLE GOUTIER ET APPUYÉ PAR M. WAEL BOUSSEMI :

QUE le comité de parent Marie-Victorin autorise M. Nicolas Brosseau à présenter sa candidature pour siéger au poste d'Administrateur Sud du CA de la FCPQ;

QUE le secrétariat du CPMV fasse parvenir cette résolution au secrétariat général de la FCPQ dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

8.5 CALENDRIER 2025-2026 DU COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN

Résolution CP20250512-10

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} CHRISTELE NGASSA ET APPUYÉ PAR M. NICOLAS CALDERON-ASSELIN D'ADOPTER LE CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS 2025-2026 TEL QUE PRÉSENTÉ :

SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF	SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS
18 août 2025 (lundi)	25 août 2025
2 octobre 2025	20 octobre 2025 (<i>élections</i>)
	27 octobre 2025 (<i>formation</i>)
6 novembre 2025	17 novembre 2025
4 décembre 2025	15 décembre 2025
18 décembre 2025	12 janvier 2026
29 janvier 2026	9 février 2026
26 février 2026	16 mars 2026
2 avril 2026	13 avril 2026
30 avril 2026	11 mai 2026
28 mai 2026	8 juin 2026
11 juin 2026 (à confirmer)	
24 août 2026	31 août 2026

Adopté à l'unanimité

9. BILAN SUR LES COMMUNICATIONS

Le bilan sur les communications est présenté aux membres du CPMV. Le comité de parents a sondé les parents sur les communications entre les parents et les écoles et tenu plusieurs plénières sur le sujet. Bien que le rôle du CP ne soit pas de gérer les sites Internet des écoles, les membres souhaitent tout de même questionner les dirigeants pour trouver une certaine uniformité entre les diverses écoles et faire pression afin que tous les parents puissent trouver facilement les informations de base sur les sites des écoles. Des recommandations seront adoptées à la prochaine rencontre.

10. RETOUR SUR LE SOUPER PLÉNIÈRE

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

11. SONDAGE DE FIN D'ANNÉE

On demande aux représentants de bien prendre connaissance du courriel de suivi et de prendre le temps de répondre au sondage de fin d'année.

12. PAROLES

12.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

M^{me} Johanne Daudier résume les sujets de la dernière rencontre du CCSEHDAA pouvant être intéressants pour les membres du comité de parents.

12.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Nicolas Brosseau participera au conseil général le 31 mai.

Transports

M. Mickaël Perreault participera à la rencontre du comité le 3 juin. Il demandera la possibilité de tenir plus de rencontres l'an prochain, surtout en début d'année.

C.A.

M. Stéphane Simard résume les points importants des trois dernières rencontres. Il a entre autres été question de l'adoption de deux projets agrandissements, un pour l'école De Normandie et l'autre pour l'École secondaire Jacques-Rousseau.

Formations

M. Nicolas Calderon-Asselin informe les membres que la soirée POP de juin est annulée. Il remarque une baisse des inscriptions cette année.

Culturel

M. Mickaël Perreault participera à une rencontre ce jeudi.

12.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Des suivis seront faits à la prochaine rencontre.

12.4 AU TRÉSORIER

Le trésorier M. Atish Wozageer rappelle aux représentants de bien remplir le formulaire de leur adresse pour faciliter la distribution des remboursements et leur demande de lui remettre leur reçu de gardiennage au plus tard le lendemain du dernier CP.

12.5 AU SECRÉTAIRE

M. Nicolas Calderon-Asselin rien à rajouter.

12.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

Un représentant demande si le CP a bien écrit un mémoire sur le projet de loi 94. Le président répond que non, pas un mémoire complet faute de temps, mais un avis a été rédigé et sera partagé dans le courriel de suivi.

Le représentant de l'École secondaire Jacques-Rousseau est heureux d'annoncer que le CÉ de son école gèrera une enveloppe de 360 000 \$ récupérés suite à la liquidation de l'ancienne fondation de l'école.

Le représentant de l'école Claude-Lafortune avoue avoir un problème avec les règles qui descendent du ministère sans consultation, comme l'interdiction des cellulaires et l'obligation du vouvoiement. Suivant le principe de subsidiarité, il souhaiterait remettre le pouvoir dans les mains des enseignants et propose un format de résolution pour les écoles. Un parent croit plutôt qu'il revient au personnel d'entreprendre cette démarche s'il s'y oppose. Le représentant de Jacques-Rousseau est plutôt déçu qu'on ne consulte jamais les principaux intéressés : les jeunes, surtout au secondaire et fait référence à l'Article 211.1 de la LIP.

12.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*



Nicola Grenon
Président



Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire